

**Compte-rendu de la commission SCoT-urbanisme-mobilité du 07/12/2021 :**

Étaient présents : Mme Madeleine BUSSEUIL, M. David CORDEIRO, M. Jean-Claude DUCARRE, M. Cyrille BRUNET, M. Cédric DAGUIN, M. Jacky COMTE, M. Eric BOURDAIS, M. Aurélien MICHEL, M. Pierre-Louis BOUCHARD, Mme Maud BALADIER.

Étaient excusés : M. Georges MATHIEU, Mme Dominique ZANETTO, M. Jean-Marc POMMIER, M. Christian LAVENIR, M. Bernard GRISARD, Mme Sylvie GOURY, M. Guillaume PAQUIER, M. Pierre BERTHIER, Mme Annie-France MONDELIN, M. Daniel THERVILLE, M. Roger DURAND, M. Romuald COSSON, M. Guillaume CHAUVEAU, M. Cédric FRADET, Mme Chantal CHAPPUIS.

Pour rappel l'ordre du jour de cette commission était :

**1- Installation :**

- Tour de table
- Ordre du jour

**2- Point activité ADS :**

- Dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Recrutements
- Perspectives 2022

**3- SCoT :**

- Actu juridique : Loi Climat, décret 13 octobre 2021
- Calendrier modification/révision
- Méthode pour la modification
- Séance de travail sur le thème de l'implantation des projets d'ENR

**4- Point sur les PLUi**

- Tour de table sur les procédures en cours
- Info autres procédures : OPAH, PCAET, etc.

\*\*\*\*\*

La réunion débute par l'accueil et la présentation de l'ensemble des membres. Une introduction est réalisée par le vice-président en charge de la commission, M. David CORDEIRO.

A propos du plan de gestion UNESCO, David Cordeiro indique que le fait d'avoir un SCoT est déjà une garantie. Il est néanmoins indispensable de le renforcer et de le décliner dans les PLUi. Il remarque que les calendriers du plan de gestion, de la modification du SCoT et des PLUi se télescopent. Aurélien Michel fait part de sa volonté de coordonner le calendrier du plan de gestion et celui de la modification du SCoT.

Cédric Daguin évoque la conférence des maires sur la CCEALS. Dominique Lotte a commencé une consultation sur le sujet avec les maires.

Concernant l'objectif d'arriver à 30% de la consommation brute d'un territoire en production d'énergies renouvelables, mentionné à la page 35 de la présentation, David Cordeiro se pose la question de la quantification de ce chiffre. Il fait remarquer qu'il est nécessaire, pour établir une donnée chiffrée, de connaître la consommation énergétique du territoire.

David Cordeiro met en exergue les limites du bois-énergie bocager, notamment du fait de l'impact paysager de l'obligation d'avoir des haies hautes qui doivent être coupées à blanc tous les 15 ans.

Cédric Daguin observe que le sujet de l'éolien doit faire l'objet d'une véritable cohérence à l'échelle de l'ensemble du territoire. Le SCoT doit être attentif à ne pas conduire à la saturation de certains territoires qu'il identifie comme favorables à l'accueil de projets éoliens, d'autant plus que la Sologne bourbonnaise, dans le secteur de Cronat, est concernée par l'AIP conduite autour du Grand Site Bibracte. Il est impératif de se procurer les cartes produites par les services de l'État dans ce cadre.

Une question est posée sur le recyclage des panneaux photovoltaïques et des éoliennes. Il ressort de l'échange la difficulté de se procurer des informations claires à ce sujet.

David Cordeiro fait remarquer, au sujet des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles (p.42 de la présentation), qu'il convient de s'interroger sur l'implantation et la réelle nécessité des nouveaux bâtiments construits. Les élus manquent aujourd'hui d'outils pour faire face à ces sujets.

David Cordeiro souligne l'impact des possibles fluctuations du prix de rachat de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques et indique que la baisse prévue n'impacte finalement pas l'installation de Saint-Christophe-en-Brionnais. Cependant cette variabilité peut constituer un obstacle pour les porteurs de projet.

Jacky Comte propose de débattre du sujet des ENR lors de la conférence des maires ou d'organiser une conférence dédiée, dans la mesure où l'ouverture d'un débat avec les maires lui semble fondamentale dans la conduite des PLUi.

Cédric Daguin approuve cette proposition et estime qu'il est indispensable d'élargir la concertation avec les maires sur ce sujet sensible.

Eric Bourdais s'interroge sur la possibilité de se rapprocher d'EDF afin de déterminer les besoins réels du territoire en énergie et de produire de l'électricité, en priorité, là où les besoins se font sentir. Jean-Claude Ducarre évoque également le Sysdel avec lequel il pourrait être possible de travailler sur le sujet de l'énergie.

Un tour de table est effectué sur les procédures en cours dans les différentes communautés de communes :

- La CC Le Grand Charolais a finalisé la partie agricole du diagnostic de son PLUi. L'objectif est de le voir aboutir en 2025. L'OPAH et le PCAET sont en cours.
- L'OPAH des CC de Semur-en-Brionnais et de Marcigny en est au stade du démarrage.
- Le diagnostic du PLUi de la CC de Marcigny est en passe d'être terminé.
- Une modification du PLUi de la CC de Semur-en-Brionnais est en préparation (changements de destination). David Cordeiro fait remarquer l'absence de PCAET et estime que la production d'un tel document est à envisager, en concertation avec les CC de Marcigny et du Brionnais Sud Bourgogne.
- La CC Brionnais Sud Bourgogne espère une entrée en vigueur du PLUi, qui en est aujourd'hui au stade du règlement, en 2022. Une OPAH est à venir.
- La CCEALS a lancé son OPAH récemment et le PCAET est prévu pour juin 2022. Concernant son PLUi, un bureau d'étude sera sélectionné en 2022.



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural  
L'Europe investit dans les zones rurales